

Ministère de l'Équipement et du Transport

Département de l'Équipement

Direction des Ports et du Domaine
Public Maritime



Ministère de l'Énergie, des Mines de l'Eau et de
l'Environnement

Département de l'Environnement

Direction de la Surveillance et de
la Prévention des Risques

Communiqué de Presse
*Résultats de la surveillance de la qualité des eaux
de baignade des plages du Royaume du Maroc*
« Saison 2013 »

Dans le cadre du programme national de surveillance de la qualité des eaux de baignade, mené conjointement par le Ministère de l'Équipement et des Transports et le Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement et avec l'appui de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, il a été procédé à la préparation du rapport annuel de la saison 2013 relatif à la qualité hygiénique des plages marocaines.

A l'occasion de chaque saison estivale, les résultats de ce programme font l'objet d'un rapport annuel sur la qualité des eaux de baignade le long des côtes marocaines, publié et présenté à la presse et aux mass-médias lors d'une conférence de presse.

Ce rapport constitue un outil d'information du citoyen sur la qualité des eaux de baignade, et aussi une occasion pour évaluer les efforts consentis par tous les acteurs concernés, ainsi que les résultats atteints en matière d'amélioration de la salubrité de nos plages.

Le fruit de ce programme de surveillance, qui témoigne d'une volonté ferme d'élever toutes les plages vers les niveaux des standards internationaux, est à la base de l'octroi du label « pavillon Bleu » aux plages les plus propres du Royaume. Cette labellisation n'aurait été possible sans l'engagement et les efforts persévérants de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement, sous la présidence de **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasna**, qui ne cesse d'œuvrer pour hisser les plages de notre pays aux standards internationaux.

A cet effet, une conférence de presse sera donnée le **mardi 11 juin 2013 à 9H 30**, au Centre d'Accueil et de Conférence du Ministère de l'Équipement et des Transports (CAC), sis au Boulevard Essanaouber, Hay Riad-rabat, pour présenter les résultats de la qualité hygiénique des Plages Marocaines.

✓ Cette conférence sera co-présidée par le Directeur des Ports et du Domaine Public Maritime au Ministère de l'Équipement et du Transport, et le Directeur de la Surveillance et de la Prévention des Risques au Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, en présence de représentants du secteur public et privé concernés, de la société civile et des différents organes de presse nationaux.

↑